



DOSSIER SPÉCIAL

LE MANDAT 2026-2032

Voir pages 7 à 9



10

**BIENTÔT UN PARKING
RUE DE LA PRAIRIE !**



11

**AIDES À LA RÉNOVATION,
LE DISPOSITIF SE POURSUIT**



17

**UNE PLACE DE CHOIX
POUR LA DANSE AU VIGAN**

SOMMAIRE

- 4 BRÈVES**
L'actualité du Vigan
- 6 ZOOM SUR...**
Le parc des châtaigniers
- 7 DOSSIER SPÉCIAL**
Nouveau mandat
- 10 TRAVAUX**
- 12 ÉDUCATION / JEUNESSE**
.....
Projet de rénovation des écoles
- 14 SOLIDARITÉ / SANTÉ**
- 16 ENVIRONNEMENT**
- 17 CULTURE**
.....
Festival du Vigan
- 20 COUPS DE PROJECTEUR**
- 21 SUR NOTRE TERRITOIRE**
.....
Orchestre au collège
- 22 HISTOIRE / PATRIMOINE**
Nos écoles viganaises
- 23 ÉTAT CIVIL**
EXPRESSION LIBRE
- 24 AGENDA DE L'ÉTÉ**



Éditeur : Ville du Vigan - Place Quatrefoies de Laroquète - 30120 Le Vigan - service.accueil@levigan.fr - www.levigan.fr | **Directrice de la publication :** Sylvie Arnal | **Rédacteur en chef :** Joël Bouis | **Ont participé à ce numéro :** Sylvie Arnal, Florence Baldet, Joanna Boo, Joël Bouis, Anne Bresson-Lucas, François Clément, Pierre-Adrien Dumas, Magali Fesquet, Halima Filali, Paul Grazioso, Sylvie Pavlista, Lilian Robert, Jean-Baptiste Thibaud, les services de la mairie du Vigan | **Crédits photos :** les services de la Ville du Vigan et de la communauté de communes du Pays viganais sauf mention contraire | **Photo en 1^{re} de couverture :** © Ville du Vigan | **Maquette, graphisme et mise en page :** Audrey Malaval (Paprika-box) | **Impression :** sur papier 100 % PEFC certifié, par Clément imprimeur - 30120 Le Vigan | **Dépôt légal :** juillet 2026 - Tirage : 3 000 exemplaires.



Chères Viganaises, chers Viganais,

Les élections municipales de mars dernier ont marqué une nouvelle étape dans la vie de notre commune. En me renouvelant votre confiance, vous m'avez donné, ainsi qu'à l'équipe municipale qui m'accompagne, la responsabilité de poursuivre le travail engagé au service de notre ville.

Je tiens à vous remercier très sincèrement. Cette confiance est un honneur, mais aussi une exigence. Elle nous oblige à rester fidèles aux valeurs qui guident notre action : l'écoute, la proximité, le respect et l'engagement au service de l'intérêt général.

Je veux également rappeler que je suis maire de toutes les Viganaises et de tous les Viganais. Au-delà des choix exprimés lors du scrutin, c'est l'ensemble de notre population que je représente aujourd'hui. Mon rôle est de rassembler, de dialoguer et d'agir pour chacun, avec la même attention et la même considération.

Notre commune possède de nombreux atouts : son cadre de vie, son dynamisme associatif, ses commerces, ses services, mais surtout ses habitants. C'est grâce à l'énergie collective, à l'engagement des bénévoles, des acteurs économiques, des agents municipaux et de toutes celles et ceux qui font vivre notre territoire que nous pouvons avancer.

Les années à venir seront l'occasion de poursuivre les projets engagés et de relever ensemble les défis qui nous attendent. Avec l'ensemble du conseil municipal, je continuerai à travailler avec détermination, dans un esprit d'ouverture et de dialogue, afin de construire un avenir ambitieux et serein pour notre commune.

L'été qui s'ouvre sera également un temps fort de la vie viganaise. Notre ville vibrera au rythme de nombreuses animations, rencontres culturelles et festivités qui contribueront à faire vivre notre territoire et renforcer les liens qui nous unissent. Cette saison sera marquée par un événement tout particulier : les 50 ans du Festival du Vigan, anniversaire emblématique qui témoigne de la richesse culturelle et de la vitalité de notre commune. Je souhaite que chacune et chacun puisse profiter pleinement de ces moments de convivialité, de découverte et de partage.

Je sais pouvoir compter sur votre confiance, votre participation et votre attachement au Vigan. Soyez assurés de mon engagement total à vos côtés.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de repos, de rencontres et de beaux moments en famille ou entre amis.

Sylvie Arnal
Maire du Vigan

INFOS PRATIQUES

Mairie du Vigan

Place Quatrefages de Laroquète - 30120 Le Vigan

Accueil du public : lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

04 67 81 66 00 • service.accueil@levigan.fr • www.levigan.fr



Facebook : [mairielevigan](https://www.facebook.com/mairielevigan)



Illiwap : Mairie du Vigan



Tous à vélo !

Des rires, des sonnettes de vélo et beaucoup de bonne humeur dans les rues du Vigan à l'occasion de **Tous à vélo**, le 23 mai dernier, organisé dans le cadre de **Mai à vélo**, avec **plus de 220 participants, de 4 à 88 ans**.

Cette réussite est avant tout celle d'une **coopération exemplaire** entre les associations Cyclopédie Pays viganais, Vélo Vintage en Cévennes, Vélo Club Mont Aigoual Pays viganais, Les Transes Cévenoles et Sous les Étoiles, aux côtés de la Ville du Vigan, du Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles et du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), qui ont uni leurs compétences, leur énergie et leur enthousiasme pour construire ensemble cet événement.

Le programme était riche : de nombreuses animations (mini-pédalie pour les enfants, ateliers de sensibilisation à la sécurité routière, balade familiale jusqu'à Arrigas ou découverte du causse et de l'agropastoralisme), pause musicale avec l'Ensemble de musique celtique de l'école de musique du Pays viganais, spectacle dans le parc des Châtaigniers ; sans oublier le principal, la véloparade avec draisienne, vélos, bolides à pédales, monocycle... tout au long du parcours jusqu'au quartier des Arennes, saluée et encouragée par les habitants, symbole d'une commune vivante et rassemblée.

Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition !



Objets perdus / trouvés

Vous avez trouvé un objet ? Pensez à l'apporter à l'accueil de la mairie ! Vous avez perdu un objet, pensez à vous adresser à l'accueil de la mairie :

service.accueil@levigan.fr / 04 67 81 66 00



Organiser un événement au Vigan : mémo pratique

Le Vigan accueille chaque année des dizaines de manifestations dans son espace public. Des lotos aux festivals, en passant par les concerts, spectacles et autres rencontres culturelles ou sportives, **tous ces événements contribuent pleinement à la vitalité et au dynamisme de notre territoire !**

Afin de faciliter la réalisation de ces manifestations et de soutenir les organisateurs qui participent activement, par leur investissement, à l'esprit de convivialité et de partage qui résonne dans notre commune, la ville met en ligne **une page rassemblant les infos utiles :**

www.levigan.fr/demarches-administratives/memo-pratique-organisateur

Dans quel lieu puis-je organiser mon événement ? Quelles aides financières et logistiques puis-je solliciter ? Comment faire une demande d'occupation du domaine public ? Comment communiquer sur mon événement ?... Autant de questions auxquelles les services municipaux tentent de répondre au mieux dans ce mémo pratique.



Hommage à Francys Bonnet

"Il est des personnes dont la disparition laisse une empreinte profonde. Francys Bonnet était de celles-là.

Conseiller municipal du Vigan de 2008 à 2020, il a consacré une part importante de son temps à la vie de la commune. Très attaché au Vigan, et particulièrement au hameau de Loves, il exerçait son mandat avec sérieux et avec le sens du service public.

Au-delà de l' élu, nous saluons aussi l'homme, apprécié pour sa gentillesse, son écoute et sa fidélité en amitié.

Son départ laisse un grand vide pour sa famille, ses proches, et pour tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître. Au nom du conseil municipal, nous adressons à Chantal, son épouse, à ses proches et à tous ses amis nos pensées les plus sincères."

Sylvie Arnal, maire du Vigan

Dépistage du cancer du sein au Vigan



Le **Mammobile**, en partenariat avec la CPAM, la CPTS Aigoual Cévennes, les sages-femmes du Vigan et la Ville du Vigan, était présent sur le parvis de la Mairie le 6 juillet dernier pour le dépistage du cancer du sein. Lors de cette journée, **50 femmes de plus de 50 ans ont été prises en charge** pour un examen de dépistage. Une matinée de dépistage du cancer du col de l'utérus a également eu lieu au cabinet des sages-femmes le même jour.

Le Mammobile sillonne le territoire toute l'année pour se rendre au plus près des femmes, réduisant ainsi de manière significative les difficultés d'accès au dépistage du cancer du sein, depuis plus de 30 ans.

Circuler en trottinette, gyropode ou monoroue



Je circule en trottinette, gyropode ou monoroue ?
Je respecte les règles et les autres.

Mon âge ? Je dois avoir **au moins 14 ans**. *En dessous de 14 ans, je suis sanctionné.*

Où circuler ? Sur une **piste cyclable ou sur la route**, jamais sur les trottoirs ! *Je roule sur un trottoir : amende allant jusqu'à 135 €.*

À quelle vitesse ? À **25 km/h maximum**. *Au-delà : amende allant jusqu'à 1 500 €*

Un passager ? Jamais. Le conducteur est toujours seul à bord ! *Je roule avec un passager, je suis sanctionné.*

Mes équipements obligatoires : un **avertisseur sonore, des freins, des feux avant et arrière, des dispositifs réfléchissants** (catadioptrés). *Un équipement manquant : amende allant jusqu'à 135 €.*

Je conduis toujours sans téléphone. *Si je téléphone en conduisant : amende allant jusqu'à 135 €*

Pour ma sécurité et celle des autres, je suis vigilant partout et en permanence.

Ayons toutes et tous les bons réflexes pour éviter les départs de feu !



Le risque de départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. **9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :**

- Protéger sa maison en débroussaillant le terrain autour avant la saison estivale et nettoyer les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.
- Les mégots : **toujours dans un cendrier !**
- Les barbecues et le bricolage en plein air : loin de toute végétation, avec un point d'eau ou un extincteur à proximité.
- Le stockage des matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) : dans un abri fermé, éloigné de l'habitation.

En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) **et restez à l'abri dans une habitation.**

Plus d'informations : www.feux-foret.gouv.fr

Chaque geste compte

LA MÉTÉO DES FORÊTS

UN OUTIL POUR
S'INFORMER SUR
LE DANGER
DE FEUX DE FORÊT

meteofrance.com/meteo-des-forets

RESTEZ INFORMÉS !



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

ZOOM SUR...

La promenade des Châtaigniers

La promenade des Châtaigniers est l'un des lieux les plus appréciés des Viganais. On s'y retrouve en famille ou entre amis, on s'y promène, on profite de son ombre en été et de son calme tout au long de l'année.

Ce parc fait partie de notre histoire et de notre cadre de vie. Pour qu'il conserve toutes ses qualités dans les années à venir, la Ville engage l'élaboration d'un plan de gestion.

Pourquoi un plan de gestion pour le parc des Châtaigniers ?

Le parc, très fréquenté par les habitants, les familles, les collégiens et les lycéens, doit aujourd'hui faire face à de nouveaux défis : le vieillissement des arbres, des étés plus chauds, des périodes de sécheresse et des restrictions d'arrosage de plus en plus fréquentes.



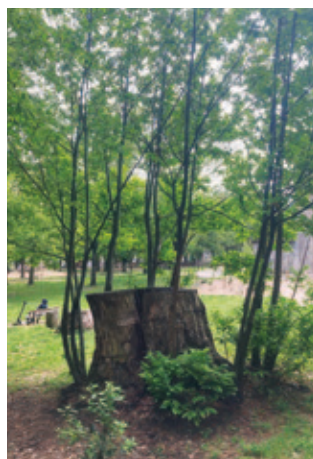
Dans ce contexte, la commune a choisi d'élaborer un plan de gestion. Son objectif est simple : **anticiper, avec bon sens, les plantations, l'entretien et les aménagements nécessaires pour préserver durablement ce lieu de vie sans en dénaturer l'esprit.**

L'objectif est de mieux connaître le site, de prendre soin de ses arbres, de préserver la qualité des sols et de définir les interventions nécessaires pour qu'il reste un espace accueillant, agréable et vivant.

À l'issue de la consultation, la commune a retenu le groupement **Avril en Mai**, dirigé par la paysagiste et urbaniste Cécil' Mermier, associée au paysagiste Bertrand Rétif, qui ont également réuni autour d'eux toute une équipe : Claire Atger (experte de l'arbre, **Pousse Conseil**), Laurent Rigou (pédologue et agronome, **ASUP**) et Bertrand Croisille (ingénieur conseil - expert arboricole, **Arboras Conseil**).

Ce groupement rassemble ainsi des compétences en paysage, en patrimoine arboré, en sols et écologie, et dispose de références sur différents sites patrimoniaux, notamment le parc de Méric à Montpellier.

Les premiers mois de l'étude seront consacrés à un diagnostic complet du parc avant l'élaboration d'un programme d'action progressif. **L'ambition est simple : transmettre aux générations futures une promenade des Châtaigniers toujours aussi accueillante, tout en respectant son identité et son histoire.**



DOSSIER

Le mandat 2026-2032

Continuer d'agir, ensemble

Lors du conseil municipal d'installation du 22 mars 2026, la maire, Sylvie Arnal, a présenté les grandes orientations du nouveau mandat. Un mandat placé sous le signe de la continuité, de l'action et du dialogue avec les habitantes et les habitants.

L'équipe municipale s'est constituée autour d'une conviction : **les projets ne se construisent pas seuls**. Ils avancent grâce au travail collectif, à l'écoute et à l'implication de chacun. C'est cet esprit qui guidera l'action municipale au cours des 6 prochaines années.

"Nous garderons la même méthode tout au long du mandat : écouter, échanger, partager les idées comme les difficultés et construire ensemble les projets dont notre ville a besoin", a rappelé Sylvie Arnal.

Pour la maire, améliorer le quotidien des habitants est une responsabilité qui dépasse le seul rôle des élus. ***"Les décisions se prennent au conseil municipal, mais c'est avec les habitants, les associations, les acteurs économiques et les forces vives du territoire que l'on fait réellement avancer une ville."***



Un premier mandat riche en réalisations

En revenant sur le mandat 2020-2026, Sylvie Arnal a souligné le chemin parcouru malgré les crises successives qui ont marqué ces dernières années.

Plusieurs projets structurants ont vu le jour. La création du Pôle d'enseignement supérieur s'est affirmé comme un investissement pour l'avenir des jeunes et pour l'attractivité du territoire. Les boulevards ont été réaménagés, le parc des Châtaigniers a retrouvé une nouvelle place dans la ville et plusieurs aménagements ont permis d'améliorer le cadre de vie, comme le pumptrack.

La municipalité a également poursuivi ses efforts en faveur de la culture (soutien à la création du Festival Danse Le Vigan), des solidarités (lutte contre les inégalités hommes-femmes) et des services de proximité (dispositifs d'accompagnement des seniors). Quelques réalisations qui constituent aujourd'hui, parmi bien d'autres, une base solide pour poursuivre le développement de la commune.



© Arne Schröter

Un nouveau mandat tourné vers l'action

Pour la période 2026-2032, la feuille de route est claire : poursuivre les projets engagés tout en répondant aux nouveaux défis.

L'amélioration de l'habitat restera une priorité avec la poursuite de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), afin d'accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement et de favoriser la revitalisation du centre-ville.

La rénovation du groupe scolaire Jean-Carrière et de sa cantine figure également parmi les grands chantiers du mandat. L'objectif est d'offrir aux élèves des locaux mieux adaptés aux pratiques pédagogiques actuelles, tout en améliorant leur confort, notamment face aux épisodes de fortes chaleurs liés au changement climatique.

La culture, les solidarités et la santé continueront également d'occuper une place importante dans les politiques municipales, avec la volonté de **maintenir des services accessibles à tous et de renforcer la qualité de vie des habitants.**



Préserver l'identité du Vigan

Au-delà des projets, la maire a rappelé son souci de préserver les valeurs qui font l'identité du Vigan.

Ville ouverte, accueillante et profondément attachée à la tolérance, Le Vigan entend rester fidèle à son histoire et aux valeurs républicaines.

"Notre ville avance lorsqu'elle reste ouverte aux autres, respectueuse des différences et fidèle à ce qu'elle est", a souligné Sylvie Arnal.

Un mandat à construire avec les habitants

En clôture du conseil municipal d'installation du 22 mars, la maire a lancé **un appel à l'engagement collectif. Élus, associations, bénévoles, acteurs économiques et habitants sont invités à prendre toute leur place dans les projets à venir.**

Parce qu'une ville se construit avec celles et ceux qui y vivent, la municipalité souhaite poursuivre ce nouveau mandat dans un esprit de proximité, d'écoute et de dialogue. Avec une ambition simple : améliorer concrètement le quotidien des Viganaises et des Viganais.

"Être élu, c'est dire. Mais c'est surtout faire", a rappelé Sylvie Arnal.

Animée par la conviction qu'ensemble nous pouvons et devons continuer d'agir afin d'offrir au plus grand nombre une ville où il fait bon vivre, Sylvie Arnal a réuni autour d'elle des citoyens guidés par l'écoute, par le souci de transparence et par l'attention aux besoins de toutes et tous. C'est ensemble, organisés en 5 pôles de compétences, qu'ils agiront à vos côtés pour développer les grandes orientations de ce nouveau mandat.

PÔLE COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ

Sylvie Pavlista – 1^{re} adjointe

En charge de l'image et de l'attractivité du territoire, du tourisme, des commerces et de l'artisanat, de la coordination générale des politiques publiques, de la relation aux usagers et de la démocratie.

Joanna Boo – Conseillère municipale

Déléguee à la mise en œuvre et l'animation de la politique de communication municipale externe et interne, et à la promotion de la Ville.

"Nous allons œuvrer pour une ville vivante et attractive grâce à un accompagnement accru des acteurs économiques, à la valorisation des savoir-faire et au développement des animations, des festivités et de l'accueil touristique."



PÔLE URBANISME ET AMÉNAGEMENT



Lilian Robert – 2^e adjoint

En charge de l'urbanisme, de l'habitat, de l'aménagement du cadre de vie et de l'eau.

Gérard Versault – Conseiller municipal

Délégué à la prévention des risques, à la sécurité des équipements, aux bâtiments publics, au suivi des travaux et à la voirie.

Paul Grazioso – Conseiller municipal

Délégué aux espaces verts, à l'environnement, l'hygiène et la salubrité.

"Nous développerons les mobilités douces et solidaires, aménagerons de nouveaux espaces verts, encouragerons la rénovation de l'habitat, et renforcerons la maîtrise de la gestion de la voirie et de la ressource en eau."

PÔLE ÉDUCATION ET JEUNESSE



Florence Baldet – 3^e adjointe

En charge de la mise en œuvre et de l'animation de la politique éducative de la Ville, de la relation avec les partenaires éducatifs, de la gestion des bâtiments et équipements scolaires, périscolaires et de la restauration scolaire.

Émilie Pascal – Conseillère municipale

Déléguée au suivi des travaux des bâtiments scolaires, à la logistique scolaire et à l'organisation des services périscolaires.

"Nous nous tournerons toujours plus vers l'avenir grâce à la rénovation des écoles, à la diversification des formations proposées par le Pôle d'enseignement supérieur et au renforcement de l'implication citoyenne des jeunes."

PÔLE CULTURE ET PATRIMOINE



Jean-Baptiste Thibaud – 4^e adjoint

En charge de la mise en œuvre et DE l'animation de la politique culturelle de la Ville, de la politique de gestion du patrimoine, du développement de l'éducation artistique et culturelle, de la gestion des bâtiments et équipements à vocation culturelle.

Anne Bresson-Lucas – Conseillère municipale

Déléguée à la mise en œuvre d'une politique en faveur de la lecture publique et à la création d'une université populaire des savoirs.

"Le début du mandat sera marqué par la diversification de la programmation théâtrale, par l'encouragement de la pratique de la danse à l'école et par la mise en œuvre d'une université populaire des savoirs."

PÔLE SOLIDARITÉ, SANTÉ ET VIE ASSOCIATIVE



Halima Filali – 5^e adjointe

En charge de la mise en œuvre et de l'animation de la politique sociale de la Ville, du soutien à la vie associative, de la gestion des bâtiments et équipements sportifs et de loisirs.

Magali Fesquet – Conseillère municipale

Déléguée à la santé, à l'égalité des droits et à la lutte contre les discriminations.

"Nous travaillerons à un meilleur accompagnement de tous, notamment nos jeunes et nos aînés, par un renforcement de l'accès aux soins et de la prévention santé, et par un soutien actif aux activités sociales, sportives et associatives."

TRAVAUX.....

Une nouvelle entrée de ville en perspective avec le démarrage des travaux du PEM



Un projet structurant

Le projet de pôle d'échange multimodal (PEM) a pour **objectif d'améliorer les conditions de circulation, de faciliter les correspondances entre les différents modes de transport et de contribuer à l'embellissement de l'entrée de ville.**

Il participe ainsi à la modernisation et la valorisation du cadre urbain. Le chantier concerne tout le secteur autour du rond-point Charles-de-Gaulle et comprend plusieurs phases.

Démarrage des travaux

La 1^{re} phase, engagée depuis le 15 juin, porte sur l'avenue Emmanuel-d'Alzon, avec des interventions de rénovation des réseaux, notamment celui des eaux pluviales et de l'adduction d'eau potable. Dans le cadre de ces travaux, une déviation a été mise en place. La circulation est susceptible d'être perturbée dans le secteur concerné pendant toute la durée du chantier et les usagers sont invités à faire preuve de prudence.

Les riverains et les commerçants concernés ont été informés par courrier de l'organisation du chantier. La municipalité reste mobilisée tout au long de cette opération et assure un suivi régulier du chantier, en lien avec les différents intervenants, afin d'adapter l'organisation des travaux si nécessaire.

Une réunion publique se tiendra en septembre 2026 pour échanger sur les différents projets liés aux déplacements.

Calendrier prévisionnel des travaux : juin 2026 > février 2027

Entreprise mandatée : Groupement Serra / Triaire

Budget des travaux de voirie : 104 000 € HT

Financement : Ville du Vigan 58 406 € - Département du Gard 24 806 € - État 20 788 €

Budget des travaux du PEM : 840 000 € HT

Financement : État 277 200 € - Région Occitanie 252 000 € - CCPV 243 600 € - Département du Gard 67 200 €

Aménagement d'un parking rue de la Prairie



La commune met en place de meilleures conditions de stationnement dans le secteur de la rue de la Prairie.

La **réalisation d'un parking d'une vingtaine de places** organisées en épi facilitera les manœuvres et permettra d'optimiser l'utilisation de l'espace. Les emplacements, conçus en sable stabilisé, garantiront une bonne intégration dans l'environnement ainsi qu'une perméabilité des sols, en cohérence avec les enjeux actuels d'aménagement.

Ce nouvel espace de stationnement répond aux besoins des usagers des équipements sportifs et des différents lieux de vie environnants, tout en étant à proximité du groupe scolaire. Il contribuera à une meilleure organisation des déplacements et à un confort accru pour les habitants du quartier.

Calendrier prévisionnel des travaux : juin > septembre 2026

Entreprise mandatée : Serra

Budget : 10 375 € HT - Financement : Ville du Vigan

Route de Loves à Pommiers : les travaux sont terminés



Engagés à l'automne dernier, les travaux de rénovation de la route de Loves, qui relie les communes du Vigan et de Pommiers, sont désormais achevés. Face à la dégradation de cette voie, les deux municipalités avaient décidé de mener conjointement cette opération. Les travaux, réalisés le mois dernier conformément au calendrier prévu, se sont déroulés dans de bonnes conditions et ont permis de remettre rapidement cette route en état.

Entreprise mandatée : Michel TP

Budget des travaux pour la commune du Vigan : 37 520 € HT

Aux Arennes : modernisation des réseaux et de la voirie



Dans le cadre du programme de modernisation des espaces publics, la commune va prochainement engager des travaux d'aménagement autour de la salle Albouy. Cette opération s'inscrit dans la continuité des interventions menées dans le centre-ville afin d'améliorer durablement le cadre de vie et les équipements publics.

Les travaux concernent la voirie et les réseaux d'eau, avec la reprise et la mise à niveau des installations existantes, ainsi que la réalisation de revêtements en enrobé à chaud. Leur organisation a été pensée par phases successives (différentes couleurs sur le plan ci-dessus) afin de limiter la gêne pour les riverains et maintenir l'accessibilité du secteur.

La commune reste attentive aux contraintes générées par ce type de chantier, notamment en matière de circulation et de nuisances temporaires. **Une réunion d'information a eu lieu le jeudi 9 juillet afin de présenter le projet et échanger avec les habitants.**

Calendrier prévisionnel des travaux : septembre > décembre 2026

Entreprise mandatée : Laupie Germain

Budget : Réseaux d'eau potable 147 000 € HT / Voirie 50 000 € HT

Financement : Ville du Vigan

Rénovation des façades : 1^{res} aides attribuées

Dans le cadre de l'OPAH 2025, la Ville du Vigan a relancé une opération d'aide à la rénovation des façades du centre ancien.

Ce dispositif est particulièrement avantageux. **La Ville finance jusqu'à 50 % du montant des travaux, dans la limite de 15 000 € de dépenses éligibles.** Une aide équivalente est également prévue pour la rénovation des devantures de commerces, dans la limite de 5 000 € de travaux.

Au 30 juin 2026, 6 dossiers ont déjà été validés, représentant un montant total de 66 126 € de travaux. Les subventions accordées par la Ville s'élèvent à 31 417 €. Par ailleurs, 6 autres dossiers sont actuellement en cours d'instruction.

Pour en savoir plus ou déposer un dossier, contacter le bureau d'études Urbanis, chargé de l'accompagnement de cette opération.

Plus d'infos :

04 65 84 69 29 / renovpaysviganais@urbanis.fr

Permanence à la mairie : chaque 3^e mardi du mois de 14 h à 17 h



Amélioration de votre logement : vous n'êtes pas seuls !

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), actuellement dans sa 3^e année, a permis de financer des rénovations dans 59 logements et 3 copropriétés à ce jour. Elle se poursuit avec l'équipe d'Urbanis qui est à votre disposition pour vous informer et vous accompagner, et avec un cycle de 10 ateliers dans le cadre de l'Espace conseil France Rénov. Un 1^{er} atelier s'est tenu le 18 juin. Informez-vous sur les suivants sur www.levigan.fr

Plus d'infos : 04 65 84 69 29 / renovpaysviganais@urbanis.fr

Permanence à la mairie : les jeudis de 14 h à 17 h



ÉDUCATION/JEUNESSE.....

Nouvelle étape pour le projet de rénovation du groupe scolaire



Lors d'une commission d'appel d'offres accompagnée par la SPL30, qui assure l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de l'opération, les élus ont étudié les candidatures de 3 équipes d'architectes préalablement sélectionnées. Après analyse des différentes propositions et des éléments techniques transmis, un architecte a été retenu pour la conception du projet : **Atelier Inextenso** (Alès).

Cette désignation marque une étape importante pour ce projet : le lancement de la phase d'études. Au cours des prochains mois, l'architecte et les différents intervenants travailleront à **l'élaboration du projet définitif, qui permettra de moderniser l'établissement en répondant aux enjeux de performance énergétique et de confort.**

La restauration scolaire en chiffres

Au sein du groupe scolaire Jean-Carrière, en 2025-2026 :

**87 % des enfants scolarisés
ont fréquenté la cantine municipale**

**48 % des élèves
ont bénéficié de la tarification du repas à 1 €**

Bientôt un conseil municipal des jeunes au Vigan



Afin d'initier la jeunesse à la citoyenneté et à la vie communale, la nouvelle équipe municipale travaille à la mise en place d'un conseil municipal des jeunes (CMJ).

Un conseil municipal des jeunes, qu'est-ce que c'est ?

Le CMJ est une instance municipale destinée aux enfants et/ou aux jeunes, créée par délibération du conseil municipal, qui en définit également la composition et les modalités de fonctionnement. Il a un rôle consultatif : ses délibérations n'ont pas force réglementaire tant qu'elles ne sont pas approuvées par délibération du conseil municipal élu ou du maire.

En impliquant les enfants et les jeunes dans la vie de leur ville, le CMJ constitue un formidable outil d'apprentissage de la citoyenneté et de démocratie participative, qui profite à toute la population de la commune.

Les jeunes élus, porte-parole des autres jeunes, sont ainsi invités à proposer des idées, discuter des projets et participer aux décisions qui concernent leur quotidien, dans les domaines dont ils se saisissent (transports, culture, loisirs, environnement...) et à émettre des avis sur les projets pour lesquels la collectivité les saisit.

En pratique, à quoi s'attendre ?

L'accord des parents est nécessaire pour participer au CMJ. Et le jeune doit être prêt à s'engager à participer régulièrement aux réunions du conseil et être disponible pour des activités en dehors des horaires scolaires.

Un plan d'action pour la création de ce conseil sera proposé aux enseignants et aux parents au cours de l'année scolaire 2026/2027.



Inscription aux services périscolaires 2026-2027

Les inscriptions à la cantine et à la garderie se font directement au bureau d'accueil, auprès de la responsable du service, Julie Mouillaud, sur rendez-vous : 06 02 04 44 49 / service.cantine@levigan.fr

Documents obligatoires à présenter :

- Cantine : attestation d'assurance scolaire + attestation de quotient familial (CAF ou MSA)
- Garderie : certificat de travail ou de formation, pour les 2 parents.

Pour les nouveaux élèves, il est possible de télécharger le dossier d'inscription sur www.levigan.fr avant de le déposer au bureau.

La **plateforme de réservation des repas e-Ticket** est ouverte jusqu'au 10 juillet 2026 puis du 21 au 28 août 2026.

Le Vigan, terrain d'étude pour le DU mycologie de Lille



Début juin, le Pôle d'enseignement supérieur (PES) Charles-Flahault accueillait les étudiants du diplôme universitaire de mycologie de l'université de Lille pour une session de terrain consacrée à l'étude des macromycètes (champignons). Cette formation s'adresse notamment aux pharmaciens, biologistes, enseignants et amateurs éclairés souhaitant acquérir un haut niveau de compétence en mycologie.

Durant 5 jours, 12 étudiants ont alterné sorties sur le terrain, récoltes, déterminations et séances d'observation, profitant de la richesse écologique de notre territoire. La session s'est achevée le samedi 6 juin par les épreuves d'examen du diplôme, organisées sur place, dans les locaux du PES.

Le partenariat avec l'université de Lille pour l'accueil de ce DU constitue une nouvelle étape dans le développement du PES, qui démontre sa capacité à accueillir des formations universitaires spécialisées et à nouer des collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur à l'échelle nationale. Une dynamique qui va se poursuivre dans les années à venir. **La prochaine ambition du PES est d'accueillir une formation de niveau master, orientée vers les thématiques de la santé, l'activité physique et le tourisme.**

Une nouvelle session du diplôme universitaire de mycologie sera organisée en 2027 (inscriptions d'octobre à décembre). Plus d'infos : www.ufr3s.univ-lille.fr/formation-continue/pharmacie

L'option "Ambition études santé" au Vigan



Une nouvelle option "Ambition études santé" s'est ouverte au lycée André-Chamson à la rentrée 2025. Mise en œuvre en lien avec l'université de Montpellier et en partenariat avec les hôpitaux et les instituts de formation en soins infirmiers du territoire, cette option **vise à créer des vocations et supprimer les freins d'accès aux métiers de la santé.**

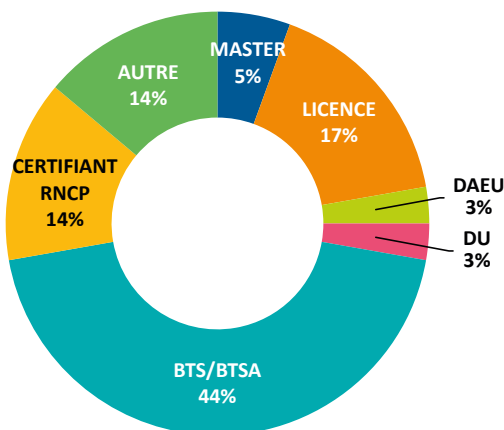
Les élèves inscrits bénéficient d'un renforcement disciplinaire en sciences, de l'acquisition de compétences méthodologiques (gestion du stress, confiance, prise de notes...) et d'aide à l'orientation (immersion, stages, interventions de spécialistes...) leur permettant de découvrir près de 200 métiers dans le domaine de la santé.

Le bilan de cette 1^{re} année est très positif et les élèves ont fait preuve d'une belle implication. **La création de cette option au Vigan participe à une dynamique plus globale, à l'œuvre depuis quelques années maintenant, en faveur de la formation sur notre territoire des professionnels de santé de demain.**

Le campus connecté en quelques chiffres

La promotion 2025-2026 du campus connecté du Vigan comptait 36 étudiants, aux parcours et aspirations très variés.

Le taux de réussite aux examens pour cette année scolaire est évalué autour de 75 % (estimation, dans l'attente des derniers résultats).



36 ÉTUDIANTS

25 femmes/ 11 hommes
 âge médian 26,5 ans
 12 ont des enfants à charge
 9 en situation de handicap
 5 néo bacheliers
 19 sont boursiers
 12 sont inscrits à la Mission Locale

SOLIDARITÉ / SANTÉ

Forum "Vivre actif" : une 1^{re} édition encourageante



Le 18 juin sur le parvis de la mairie, se tenait le 1^{er} forum "Vivre actif à 60 ans et + en Cévennes" organisé par la CPTS* Aigoual-Cévennes, ouvrant un **espace d'échanges riches et conviviaux autour de la santé, du bien-être et du maintien d'une vie active.**

Malgré la forte chaleur, le public a répondu présent, et la conférence animée par le diététicien-nutritionniste Maxime Abassi, riche en enseignements et en partages, a rencontré un franc succès.

Cette manifestation a pu voir le jour grâce au dynamisme, à l'engagement et à l'enthousiasme de nombreux professionnels de santé et partenaires du territoire, mobilisés pour venir à la rencontre de la population.

Une 1^{re} expérience réussie qui en appelle d'autres et confirme l'importance de ces temps de rencontre, d'information et de prévention au plus près des habitants, que la municipalité souhaite soutenir.

* Communauté professionnelle territoriale de santé

Ciné-rencontre : documentaire "Mon vieux"



Le 21 juin, une cinquantaine d'habitants des territoires viganais et gangeois se sont réunis au cinéma Le Palace pour la projection du documentaire "Mon vieux", réalisé par Élie Semoun et Marjory Déjardin. **Un témoignage intime et bouleversant sur la relation avec un père atteint de la maladie d'Alzheimer, qui met en lumière le rôle essentiel, mais encore trop souvent invisible, des proches aidants au quotidien.**

Cette ciné-rencontre se proposait de sensibiliser le grand public à la réalité vécue par les aidants : fatigue, isolement, charge mentale, mais aussi engagement, solidarité et besoin de reconnaissance. En France, près de 11 millions de personnes accompagnent régulièrement un proche en perte d'autonomie, malade ou en situation de handicap, souvent sans se reconnaître elles-mêmes comme "aidants".

Un temps d'échanges, à l'issue du film, a permis aux participants de partager leurs expériences, exprimer leurs difficultés. Ce fut également l'occasion de **découvrir les dispositifs d'accompagnement existant sur le territoire : le Café des aidants au Vigan, le cercle de parole à Ganges, le Collectif Aidants 34, ainsi que l'Espace ressources Passerelle Aidants et le dispositif d'action sociale de l'Agirc-Arrco**, tous 2 à l'initiative de l'événement.

Les discussions se sont poursuivies de manière informelle autour d'un buffet proposé par la cuisine apprenante du Centre Louis-Defond.

Les organisateurs ont réaffirmé leur volonté de poursuivre ce partenariat afin de mieux repérer, informer et soutenir les proches aidants. Cette mobilisation collective est essentielle pour faire évoluer le regard porté sur leur rôle et rappeler qu'aucun aidant ne doit rester seul face aux difficultés du quotidien.

5^e Journée gardoise des aidants en Pays viganais



Rendez-vous le **jeudi 1^{er} octobre 2026 pour la 5^e édition de la Journée gardoise des aidants en Pays viganais**, qui se tiendra cette année **en face de l'Espace ressources Passerelle Aidants, boulevard des Châtaigniers.**

Ouverte à toutes et tous, cette journée se veut avant tout un moment de partage, d'écoute et de soutien en faveur des aidants du territoire. Animations, temps d'échanges et stands d'infos, tout un programme ayant pour objectif d'informer, accompagner et favoriser la rencontre entre aidants, professionnels et habitants. Programme détaillé à venir.

Infos : Passerelle Aidants - 13, Bd des Châtaigniers
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
06 18 79 88 70 / aidants@mas-cavaillac.com
Facebook @Passerelle Aidants

Retour des ateliers numériques seniors



En partenariat avec la Ville du Vigan, et grâce au financement de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) du Gard, l'association Neosilver organise **un cycle de 12 ateliers pour accompagner les seniors dans l'utilisation de leurs outils numériques au quotidien.**

Au programme de ce cycle : communication, navigation sur Internet, démarches en ligne, sécurité numérique, intelligence artificielle et bien d'autres thématiques.

Ces ateliers sont également l'occasion de se rencontrer, d'échanger des expériences et de partager un moment convivial dans une ambiance bienveillante.

Les ateliers hebdomadaires se dérouleront dans la salle du Cantou, du 4 septembre au 4 décembre 2026 de 10 h à 12h.

Inscriptions ouvertes à partir du mois de juillet auprès de la mairie du Vigan :

04 67 81 66 00 / service.accueil@levigan.fr

Des internes en médecine ravis de leur week-end Découverte du Pays viganais



Mi-juin, s'est tenu le **4^e week-end découverte du territoire organisé par la CCPV pour les futurs médecins du Languedoc-Roussillon.** Ce week-end a réuni une vingtaine d'internes en médecine générale, psychiatrie, gynécologie et dermatologie. Ils ont été accueillis dès le vendredi soir au village vacances de la Pommeraie autour d'un cocktail convivial durant lequel ils ont pu rencontrer les professionnels de la santé du territoire et les élus.

Ce week-end leur a permis de **visiter nos différents équipements** : l'hôpital de proximité du Vigan, la Maison de santé des Orantes, le Centre de santé Ma Santé Ma Région et le centre de Santé Plurielle. C'était également pour eux l'occasion de **découvrir le territoire** via diverses activités : randonnée, spéléologie, accrobranche et VTT. Les sensations fortes étaient au rendez-vous !

Nous formons tous l'espoir que ces internes, enchantés par ces 3 jours, viendront s'installer en Pays viganais.

Projet financé par la Ville du Vigan, la CCPV et la CPTS Aigoual-Cévennes

Canicule, restons vigilants et solidaires

Les épisodes de fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé, notamment pour les personnes âgées, isolées ou fragiles.

La municipalité invite chacun à la vigilance et rappelle quelques gestes essentiels : **boire régulièrement de l'eau, éviter les sorties et efforts aux heures les plus chaudes, maintenir son logement au frais et prendre des nouvelles de ses proches et voisins.**

Afin de pouvoir accompagner au mieux les habitants les plus vulnérables durant cette période estivale, les personnes âgées, isolées ou en difficulté sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie du Vigan. Cette inscription permettra aux services municipaux d'identifier les personnes seules et d'intervenir rapidement en cas de besoin ou de situation d'urgence liée à la canicule.

N'hésitez pas également à signaler à la mairie toute personne isolée pouvant nécessiter une attention particulière. La solidarité et la vigilance de chacun sont essentielles pour traverser les fortes chaleurs dans les meilleures conditions.

Contact : 04 67 81 66 00 / service.accueil@levigan.fr

ENVIRONNEMENT.....

Tri des biodéchets : des résultats encourageants !



Depuis l'entrée en vigueur (en janvier 2024) du tri à la source des restes alimentaires par les particuliers, la ville se mobilise pour éviter qu'ils finissent dans la poubelle grise.

Avec presque 4,6 tonnes de biodéchets mis en maturation et 3,3 tonnes de compost mûr évacué en direction des jardins partagés du Vigan ou directement par les usagers, nous estimons qu'**un peu plus de 10 tonnes de restes alimentaires ont été compostés durant le 1^{er} semestre 2026 !**

Cette année, le village vacances de la Pommeraie a été équipé de bioseaux permettant aux vacanciers de continuer à composter en vacances ou, pour les novices, de se familiariser avec ce nouveau geste.

À la demande du voisinage proche, le composteur des Mûriers a été déplacé d'une dizaine de mètres dans le jardin des Orantes (voir photo).

Pour éviter les odeurs, n'oubliez pas de rajouter du broyat de bois à chaque dépôt de restes alimentaires, et ne les déposez pas dans des sacs plastiques (que vous pouvez jeter dans les corbeilles de ville). Des bioseaux sont à votre disposition à l'accueil de la mairie !

En septembre 2026, le déploiement de nouveaux sites reprendra avec une concertation pour l'installation d'un 2^e site aux Arennes.

Contact : compostage@levigan.fr

Le Vigan prépare l'avenir de son réseau d'eau potable

La Ville du Vigan s'engage dans une démarche essentielle pour garantir un service d'eau potable performant et durable : la réalisation d'un schéma directeur d'eau potable.

Le marché visant à sélectionner le bureau d'études chargé de cette mission devrait être lancé au cours du dernier trimestre 2026. Cette étude, dont la durée est estimée entre 2 et 3 ans, permettra d'établir un diagnostic complet des réseaux et des ouvrages (captages, réservoirs, stations de pompage, canalisations, etc.).

À l'issue de cette démarche, la commune disposera d'un programme pluriannuel de travaux hiérarchisé, permettant d'orienter les investissements vers les interventions les plus utiles et les plus urgentes. Ce document constituera un véritable outil d'aide à la décision pour améliorer la qualité du service, renforcer la sécurité de l'alimentation en eau et préserver durablement cette ressource précieuse.

La réalisation de ce schéma directeur représente également un enjeu financier majeur. En effet, son existence est un préalable à l'obtention d'importantes aides publiques pour financer les futurs travaux. Selon les opérations, les subventions pourront atteindre jusqu'à 80 % du montant des investissements, réduisant ainsi significativement la part restant à la charge de la commune.

Par cette initiative, **Le Vigan prépare dès aujourd'hui les infrastructures de demain, dans une démarche responsable au service des habitants et des générations futures.**

Hirondelles et martinets : des voisins à préserver !



Saviez-vous qu'une hirondelle peut avaler plus de 3 000 insectes par jour ? Le martinet est aussi très gourmand ! Ce sont des alliés précieux pour lutter contre les moustiques tigres.

Et saviez-vous que ce sont des espèces protégées et qu'il est interdit de leur porter atteinte ainsi qu'à leurs nids et couvées ? La destruction, le déplacement ou l'altération d'un nid, même vide en hiver, nécessitent une autorisation préalable de la DREAL.

Ensemble, préservons ces oiseaux remarquables. Leur voisinage est devenu pour nous tous un véritable privilège.

Vous prévoyez des travaux de toiture ou de façade ? Vous avez besoin de conseils ? Des associations existent pour analyser le site et vous aider à concilier rénovation du bâti et préservation de la biodiversité. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.

Une culture vivante, accessible à toutes et tous et tournée vers l'avenir

Au cours du précédent mandat, nous avons fait le choix de **donner une place importante à la danse dans la vie culturelle viganaise**. Ce pari s'est concrétisé avec la création, en 2023, du Festival de danse, porté par le Pôle chorégraphique Le Vigan Danse. Fort de son succès, le festival a déjà connu 4 éditions. Avec le soutien du Centre de développement chorégraphique national La Maison Danse / CDCN Uzès-Gard-Occitanie, nous poursuivrons cet engagement pour assurer sa pérennité et son rayonnement.

Parce que la culture se construit aussi dès le plus jeune âge, nous souhaitons **développer la pratique de la danse à l'école, à l'image de ce qui existe déjà pour la musique**. En partenariat avec le Pôle chorégraphique Le Vigan Danse et La Maison Danse, cette initiative permettra à davantage d'enfants de découvrir et de pratiquer cet art.

Nous continuerons également à **accompagner et à renforcer les équipements culturels et patrimoniaux qui font la richesse de notre territoire** : le Musée cévenol, le centre culturel et de loisirs Le Bourilhou, le cinéma municipal Le Palace et l'ensemble des acteurs qui contribuent à la vitalité culturelle du Vigan.

Pour ce nouveau mandat, nous souhaitons aller plus loin en poursuivant 3 ambitions fortes :

- **développer une véritable offre théâtrale de qualité**, avec la création, dès que les conditions le permettront, d'un festival de théâtre en Pays viganais ;
- **ouvrir notre programmation aux arts urbains** en invitant des graffeurs et des danseurs de breakdance, afin que ces expressions artistiques contemporaines trouvent elles aussi leur place dans notre ville ;
- **créer une Université populaire**, lieu ouvert à toutes et tous, où chacun pourra partager et acquérir des savoirs et des savoir-faire, sans condition d'âge ni de diplôme, dans le seul plaisir d'apprendre et de transmettre.

Nous sommes convaincus que notre territoire regorge de talents encore trop peu connus et que les attentes des habitants en matière de culture évoluent. C'est pourquoi nous proposerons l'**organisation d'états généraux de la culture en Pays viganais**. Ce temps d'échange réunira artistes, associations, habitants et acteurs culturels afin de mieux identifier les richesses du territoire, les attentes du public et de construire ensemble une politique culturelle toujours plus ambitieuse, participative et adaptée aux réalités locales.



Le Vigan fait son cinéma #4



Dégustation théâtrale #2



Le Printemps des voix #1



Festival Danse Le Vigan #4

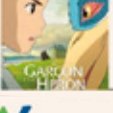


Les Éclats de lire #13



Concert jazz Amaury Faye



VEN 10 JUILLET		TOY STORY 22H 22H AU CHÂTEAU D'ASSAS TARIF 5€ POUR TOUS ATTENTION PAS DE CARTE BANCAIRE
VEN 17 JUILLET		DES MINIONS ET DES MONSTRES 22H 22H AU CHÂTEAU D'ASSAS TARIF 5€ POUR TOUS ATTENTION PAS DE CARTE BANCAIRE
VEN 07 AOÛT		CHERIE J'AI RETRECI LES GOSSES 21H45 21H45 PARC DES CHATAIGNIERS GRATUIT POUR TOUS OFFERT PAR LA MAIRIE DU VIGAN
VEN 28 AOÛT		LE GARÇON ET LE HERON (VF) 21H30 21H30 JARDIN DES ORANTES GRATUIT POUR TOUS OFFERT PAR LA MAIRIE DU VIGAN

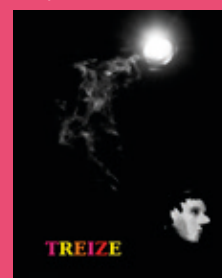




Le saviez-vous ?

Cette année, la création théâtrale viganaise est représentée au Festival d'Avignon !

La Compagnie Amarante, bien connue sur le territoire, joue ses 2 dernières créations dans le cadre du Festival d'Avignon - Off du 4 au 25 juillet à 19h40 (relâche les mardis) au Théâtre Isle 80 : "A love suprême", les jours pairs et "Treize", les jours impairs.



N'hésitez pas à aller les soutenir si vous allez au festival et à leur faire de la publicité !

+ d'infos : www.compagnie-amarante.com
Réservations : www.festivaloffavignon.com

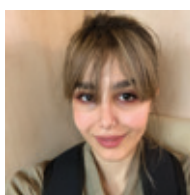
Une marraine engagée et un invité de marque au Festival Là-bas Vu d'ici !

Cette année, nous aurons la chance de faire la connaissance de **Nazila Maroofian, jeune journaliste iranienne et militante** pour les droits civiques. Ses prises de position à l'encontre du pouvoir lui ont valu plusieurs arrestations, jusqu'à son exil ici, en France.

Marraine de cette 15^e édition du festival des voyages et des lointains horizons, elle viendra témoigner de son vécu, de ses luttes, de sa vision sur l'avenir de son peuple et de son pays.

Parmi les nombreux autres invités, nous aurons le plaisir de rencontrer cette année **Lionel Astier** acteur, auteur et metteur en scène bien connu de tous !

Une édition qui s'annonce une fois de plus passionnante et qui se clôturera par une soirée festive avec un **grand concert du groupe "Au P'tit bonheur"** le dimanche 23 août à 21 h 30.



Concert des Chœurs de l'Aigoual

La Chœurs de l'Aigoual et l'ensemble vocal du bourilhou, en partenariat avec la Ville du Vigan ont le plaisir d'annoncer un concert qui se tiendra le **dimanche 13 décembre 2026 à 16 h à l'église du Vigan**.

À l'approche des fêtes de fin d'année, les 2 ensembles vocaux uniront leurs voix pour offrir au public un moment musical riche en émotions et en partage.

Dans le cadre accueillant de l'église du Vigan, ce concert sera l'occasion de découvrir un répertoire varié et de vivre un agréable moment de convivialité.

Les choristes espèrent accueillir les habitants du Vigan et des communes voisines nombreux pour vivre ensemble ce rendez-vous culturel et festif.

Suivez l'actu culturelle sur www.levigan.fr

Le Festival du Vigan fête ses 50 ans !

Un festival en Cévennes jeune... de 50 ans, qui vit le jour en même temps que les premiers festivals d'exception en Occitanie (Prades, Saint-Guilhem-le-Désert ou Uzès...).

La recette ? Une programmation exigeante, des artistes de renom, un public diversifié, le charme du Vigan et des villages cévenols... et depuis 1976, un directeur artistique passionné : Christian Debrus, pianiste professionnel, membre de jurys de concours nationaux et internationaux et fidèle à sa région d'origine.



Christian Debrus et la soprano Maria Sartova, lors du tout 1^{er} festival en 1976

1976-2026 : un festival en quelques chiffres

- 125 000 spectateurs, un public fidèle, à 60 % local et régional
- 630 concerts, certains retransmis par France Musique
- 400 solistes, artistes confirmés, ou plus jeunes, qui se sont imposés plus tard par une carrière internationale et se produisent dans les plus grands festivals
- 80 ensembles de musique de chambre : duos, trios, quatuors, quintettes, sextuors, ensembles et orchestres de chambre
- une vingtaine d'orchestres symphoniques et philharmoniques
- 15 chœurs
- des espaces d'exposition ouverts à une centaine de plasticiens

Un festival ouvert

- une grande diversité de formes : du récital au grand concert symphonique, de l'oratorio à la musique de chambre...
- d'amples parcours musicaux : de la musique baroque aux créations contemporaines
- des tarifs et abonnements accessibles au plus grand nombre
- l'accueil chaleureux de dizaines de bénévoles

Un festival d'amplitude

Une amplitude temporelle : de la mi-juillet à fin août.

Une amplitude géographique : autour du Vigan et au-delà du Pays viganais.

"Le Festival du Vigan offre une programmation très éclectique, à même d'intéresser tous les publics, de la musique baroque au jazz, avec un intérêt certain pour les cuivres, ce qui est très rares dans les festivals. Et Christian Debrus a toujours donné leur chance aux jeunes interprètes et aux jeunes ensembles. Je suis venu plusieurs fois jouer au Festival du Vigan, j'y reviendrai avec plaisir, et les musiciens qui m'accompagnent également !"

Thomas Leleu, tubiste, révélation soliste instrumental aux Victoires de la musique classique 2012



À noter pour la 50^e édition, un concert original le 26 juillet, dans la grotte des Demoiselles !

Retrouvez tout le programme et les infos pratiques sur : www.festivalduvigan.fr

Au Musée cévenol

Jusqu'au 20 septembre 2026



Jusqu'au 31 octobre 2026



Sans oublier, chaque mois, tout un programme d'animations : visites guidées, contes, masterclass, ateliers, balades, rencontres...
Retrouvez toutes les infos sur : www.musee-cevenol.fr



COUPS DE PROJECTEUR

Matthias Segondy accède au titre de Maître Artisan

En juin 2026, Matthias Segondy, directeur de la boulangerie Au Bon Pain, a reçu la plus haute distinction attribuée par le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat : celle de Maître Artisan.

Au Bon Pain, une boulangerie d'excellence et d'engagement au service de la profession

Le titre de Maître Artisan salue un parcours professionnel exemplaire, fondé sur la maîtrise du savoir-faire artisanal et l'exigence de qualité. En 2025, la visite de Xavier Perret, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gard, a encouragé Matthias Segondy à déposer sa candidature, qui a été retenue au regard des critères particulièrement exigeants requis pour l'obtention de la distinction.

Un savoir-faire reconnu au service de la qualité et de la formation d'apprentis

Depuis de nombreuses années, la boulangerie Au Bon Pain fait vivre les valeurs fondamentales de l'artisanat boulanger : respect des méthodes traditionnelles, sélection rigoureuse des matières premières et fabrication de produits de qualité. Elle a fidélisé une clientèle attachée à l'authenticité de ses pains et viennoiseries, en même temps qu'elle a formé un grand nombre d'apprentis. Labellisée par cette très haute distinction, elle contribue désormais au rayonnement des savoir-faire français et participe activement à la transmission d'un des plus beaux des métiers.

L'apprentissage occupe une place essentielle dans cette reconnaissance. Former un apprenti, c'est transmettre un métier, des gestes, des valeurs et une passion. Cette mission de transmission constitue l'un des fondements du titre de Maître Artisan, qui distingue les professionnels investis dans l'accompagnement des nouvelles générations et dans la pérennité des savoir-faire artisanaux.

Pour en savoir plus sur le titre de Maître Artisan : Artisanat.fr



Xavier Perret, président de la CMA-30 et toute l'équipe du Bon Pain

Action citoyenne pour la propreté de nos espaces naturels

À l'initiative des chasseurs du Pays viganais, de l'AAPPMA du Vigan (Association agréée pour la pêche et protection du milieu aquatique) et de l'association Nature verte viganaise, un ramassage citoyen des déchets était organisé les 18 et 19 avril derniers au bord de l'Arre au Vigan.



Une nouvelle opération de dépollution de la forêt et de la rivière Arre sera organisée en septembre 2026 sur le territoire communal.

Réunissant des acteurs aux sensibilités parfois différentes, ce collectif affirme sa volonté de "dépasser les oppositions qui, trop souvent, dressent les mouvements écologistes, les chasseurs et les pêcheurs les uns contre les autres" pour agir ensemble en faveur du patrimoine naturel viganais.

La Ville du Vigan accompagne cette démarche citoyenne, convaincue que la préservation de l'environnement repose aussi sur la mobilisation des habitants et des usagers du territoire.

Les membres du collectif expliquent : "La nature est un bien commun précieux. C'est pourquoi il nous semble essentiel d'unir nos forces et de travailler ensemble plutôt que de rester enfermés dans des clichés et des divisions qui empêchent toute avancée".

Pour eux, "l'intelligence collective, c'est comprendre que notre patrimoine naturel viganais a besoin de l'engagement de chacun". L'objectif étant de "profiter de nos forêts et de nos cours d'eau sans avoir à subir la présence de déchets".

Cette action se veut militante et conviviale.

Habitants, associations, groupes scolaires et usagers sont invités à se joindre à eux en septembre 2026.

Les détails pratiques seront communiqués prochainement par la commune et les associations partenaires.

SUR NOTRE TERRITOIRE.....

Dessiner le Pays viganais de demain



© Hervé Leclerc

La Communauté de communes du Pays viganais a engagé les démarches nécessaires à la reprise du **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)**.

Ce document majeur pour l'avenir du territoire permettra, à terme, de définir les grandes orientations en matière d'aménagement, d'habitat, de développement économique, de préservation des espaces naturels et agricoles, ainsi que d'organisation du territoire.

Après une période d'interruption, cette relance marque la volonté des élus communautaires de poursuivre ce travail essentiel pour préparer l'avenir du Pays viganais et accompagner les projets des communes.

Le Vigan participera pleinement à cette réflexion collective qui devra permettre de concilier développement du territoire, qualité du cadre de vie et préservation de l'identité cévenole qui fait la richesse de notre région.

Cette démarche constitue une étape importante pour construire un projet de territoire cohérent, partagé et adapté aux enjeux des années à venir.

Lancement du Contrat local de santé

Le Contrat local de santé (CLS), démarche portée conjointement par la Communauté de communes du Pays viganais et l'Agence régionale de santé (ARS), a été signé le 3 février 2026. Le CLS permet de travailler sur différents sujets tels que l'accès aux soins, la prévention, la santé mentale ou encore la santé environnementale. Il s'appuie sur les initiatives déjà existantes et mobilise l'ensemble des acteurs concernés : professionnels de santé, collectivités, associations, institutions et habitants.

"Le Contrat local de santé est avant tout un outil de coopération qui permet de rassembler les acteurs du territoire autour d'un objectif commun : améliorer la santé et le bien-être des habitants en développant des actions adaptées aux besoins du territoire", rappelle la coordinatrice Elsa Coularou, qui a pris ses fonctions en juin.

En Pays viganais, l'un des enjeux majeurs concerne l'accès aux soins. Des actions sont déjà menées pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé, notamment à travers l'accueil d'internes en médecine (cf. page 15).

Dans les années à venir, le CLS poursuivra cette dynamique en développant des projets concrets au plus près des besoins des habitants et en favorisant la coopération entre les différents acteurs du territoire. Des actions de prévention et de dépistage pourront être menées telles que : faciliter l'accès à la contraception pour les jeunes ou favoriser le dépistage des cancers du sein et du côlon. Le CLS a aussi pour objectif de réduire les inégalités sociales en santé. Pour cela d'autres actions seront menées comme : faciliter l'accès à une complémentaire santé ou encore mieux informer sur les aides sociales déjà existantes.



Après l'école, l'orchestre continue au collège !

Bonne nouvelle pour les jeunes musiciens du Pays viganais : **à partir de la rentrée 2026, le dispositif "Orchestre au collège" sera lancé au collège André-Chamson.**

Depuis plusieurs années, de nombreux élèves des écoles primaires du territoire découvrent la musique grâce au programme "Orchestre à l'école". Jusqu'à présent, beaucoup devaient interrompre cette pratique en entrant au collège. Désormais, ils pourront continuer à jouer, progresser et partager cette aventure musicale avec leurs camarades. Cette nouvelle étape **leur permettra de poursuivre l'apprentissage de leur instrument au sein de 2 classes-orchestres, encadrées par les enseignants de l'Éducation nationale et de l'École de musique intercommunale.**

Au-delà de l'apprentissage musical, ce projet est avant tout un pari. Le pari que la pratique de la musique peut aider les jeunes à prendre confiance en eux, à développer le goût de l'effort, de l'écoute et du travail en équipe. Tous ne deviendront pas musiciens, mais s'ils en retiennent le plaisir de jouer ensemble et des outils pour grandir, ce sera une belle réussite !

HISTOIRE/PATRIMOINE.....

Brève histoire du sport viganais (1^{re} partie)

Les Viganais du XVIII^e siècle avaient peu d'occasion de divertissements : on jouait aux quilles sur la place de l'ancien cimetière (devant l'actuel office de tourisme). Sur les anciens fossés se déroulaient aussi des parties de jeu de ballon, équivalent en extérieur du jeu de paume, qui donna son nom à la place devenue place d'Assas en 1842.

Ce n'est qu'au cours du XIX^e siècle que la société française se sensibilise à la pratique sportive grâce aux courants hygiénistes. Une époque où l'on quitte les champs pour devenir ouvrier d'usine, ce qui implique souvent un changement radical de mode de vie.

Comme dans de nombreuses villes industrielles, la pratique sportive viganaise a été soutenue par les principales entreprises locales. À Cavaillac, par exemple, la société ProGil possédait un des premiers stades de football du Pays viganais (à l'emplacement de l'actuel lotissement "La Tessonne") et jusqu'à la fermeture de son usine en 1956 une équipe composée par ses ouvriers.

C'est sur ce premier stade qu'en 1912 naît le premier club de foot du Vigan : Le Stade viganais, qui reçoit cette année-là sa première subvention municipale à hauteur de 20 F. Il devient l'Athlétic-Club viganais en 1914 et joue alors en grenat ou en bleu ciel.

L'histoire du football au Vigan est intimement liée à l'activité industrielle de la famille Brun-d'Arre. À Arre, les ouvriers de Bas Lys avaient aussi leur stade et leur équipe. Mais au Vigan, c'est à eux que nous devons l'aménagement en 1926 du stade actuel dans le quartier de la Prairie à l'emplacement d'un grand verger de pommiers et d'une vigne. Cette année-là, après un débat houleux, le conseil municipal octroie finalement au club 500 F de subvention. En 1956, le stade est vendu à la municipalité par la famille Brun-d'Arre et en garde le nom. Les écoliers viganais pratiquent l'éducation physique, rendue obligatoire par le régime de Vichy, dans le cadre scolaire sur le stade Brun-d'Arre depuis 1942. L'école privée utilisait alors la promenade du Mont-d'Haussez.



Équipe de foot protestante en 1936

L'histoire du club serait bien longue à écrire. Chaque famille regorge d'anecdotes. Combien de joueurs, de présidents, d'entraîneurs ont marqué les mémoires de notre cité, et combien d'enfants ont vu naître une véritable passion en chaussant les crampons ! Mais s'il ne fallait retenir qu'un seul de tous les matchs qui divertirent la société viganaise le dimanche après-midi, ce serait le match du siècle : le 8 octobre 1933, lorsque les Viganais affrontèrent à domicile l'Olympique de Marseille pour la Coupe de France, défaite 0-10. À cette date, le club prit son nom actuel : Football-Club viganais.

La pratique sportive est également encadrée par les mouvements religieux. Entre les deux guerres, les protestants créent leur propre club de foot lié aux Unions Chrétiennes de Jeunes Gens : l'Union sportive viganaise qui joue sur un stade aménagé dans le quartier de Saint-Paul.

Terminons le 1^{er} épisode de cette histoire du sport viganais en évoquant deux pratiques un peu exotiques dans nos vallées cévenoles...

Entre course et spectacle, parlons des corridas ! En 1893, à l'initiative d'un marchand de fruits et légumes de la Condamine, Le Vigan frissonna de passion pour les courses de taureaux qui se déroulaient alors dans "l'enclos Campredon et Bénézet", c'est-à-dire le grand jardin de la dernière maison du Plan d'Auvergne avant le cimetière. Cet été-là, 4 000 spectateurs vibrent devant les exploits des toreros venus de Barcelone et des toros camarguais. L'année suivante, un groupe de Viganais s'essaie à la tauromachie sans succès. Elle ne ressurgit qu'en 1925 dans le parc Brugueirolles (prolongement du parc des châtaigniers occupé aujourd'hui par la cité scolaire). Une arène en bois "plus grande que celle de Montpellier et plus ombragée que les cirques romains de Nîmes ou d'Arles", est montée. Ces jeux taurins furent accompagnés de nombreuses anecdotes, le tout sur un air de Carmen joué dans l'arène le 23 août 1925.

Et comme un fil de soie nous reliant à l'Asie, évoquons ces centaines de kimonos qui, depuis 1991, se faufilent dans les rues du Vigan. Venus du monde entier, des amateurs d'arts martiaux participent au stage d'aïkido mené par Saotome Sense, un des derniers disciples du Japonais Morihei Ueshiba, fondateur de la discipline. Une vitrine mondiale pour notre belle ville !

Rubrique réalisée par Pierre-Adrien Dumas

ÉTAT CIVIL

du
09/12/2025
au
25/06/2026

Naissances (14) - Le maire et son conseil municipal souhaitent la bienvenue à :

BOMARÉ GRISOUL Nélia née le 04/12/2025 à Montpellier (34)
MEDIEVA Djannat née le 25/01/2026 à Montpellier (34)
GHARBI Zaïm né le 25/01/2026 à Montpellier (34)
BANCHETTO Vénécia née le 05/02/2026 à Montpellier (34)
KASMI Aslan né le 10/02/2026 à Montpellier (34)
L'HOSTIS Maël né le 25/02/2026 au Vigan (30)
PAGES Mylann né le 10/03/2026 à Montpellier (34)

JOUFFROY Swann né le 13/03/2026 à Montpellier (34)
EL OUAHCHI Anouar né le 08/04/2026 à Montpellier (34)
ROSSI Kemys né le 26/04/2026 à Montpellier (34)
CARUSO COFFIGNAL Adèle née le 26/04/2026 à Montpellier (34)
RADISSON Adrien né le 10/05/2026 à Montpellier (34)
PONS Youri né le 25/05/2026 à Montpellier (34)
COMBES DE COLOMBI Shady né le 07/06/2026 à Montpellier (34)

Mariages (5) - Le maire et son conseil municipal expriment leurs vœux de bonheur à :

EL BOUNAYI Faris et FEDDI Nawal mariés le 25/04/2026
NEKKA Nabile et BOUAISSA Ouafae mariés le 09/05/2026
PUEYO Julien et GAILLARD Marie mariés le 05/06/2026

HADDADI Yousri et ZEGHLI Lina mariés le 13/06/2026
DUBART Sébastien et TROUILLET Larah mariés le 20/06/2026

Décès (48) - Le maire et son conseil municipal adressent leur sympathie aux proches de :

DE SA ROCHA MOLINER PEREZ Maria décédée le 02/12/2025
MARTIN Josette décédée le 14/12/2025
DOLLÉ Bernard décédée le 26/12/2025
SCHMIDT Hans décédé le 30/12/2025
POUJOL Jean-Louis décédé le 01/01/2026
DUPONT Serge décédé le 02/01/2026
CARRIÈRE Paulette décédée le 05/01/2026
GRÈZES Colette décédée le 10/01/2026
VILLARET André décédé le 13/01/2026
FLOURIT BONICEL Eliane décédée le 14/01/2026
CHABAL Josette décédée le 18/01/2026
ATGER Jacqueline décédée le 22/01/2026
BEN AMAR Halima décédée le 26/01/2026
CHAMBON Samuel décédé le 26/01/2026*
BERTHÉZÈNE Huguette décédée le 02/02/2026
MAMALET Christiane décédée le 02/02/2026

OUCHENANE Fatma décédée le 06/02/2026
BURTET Danielle décédée le 08/02/2026
AGUILERA ESPEJO Tomas décédé le 10/02/2026
GAUDET Yvonne décédée le 05/02/2026
CHAZEUX Micheline décédée le 16/02/2026
ARMANDY Dan décédé le 06/02/2026
ZANETTI Gian décédé le 16/02/2026
MYLONAS Aude décédée le 16/02/2026
BRESSON Marcelle décédée le 19/02/2026
MARTINEZ LOPEZ Antonio décédé le 26/02/2026
BANCILHON Renée décédée le 01/03/2026
MALARTE Georgette décédée le 03/03/2026
HERRMANN Gibou décédée le 05/03/2026
BOURELLY Marie-France décédée le 11/03/2026
DAUTRY Michel décédé le 14/03/2026
BARAILLE Chantal décédée le 02/04/2026

ARNAUD Gisèle décédée le 07/04/2026
SEVERI Pierrette décédée le 09/04/2026
CAPELLIER Claude décédé le 12/04/2026
RAINON Annick décédée le 17/04/2026
PERERA Inocente décédé le 17/04/2026
SODANO Joël décédé le 21/04/2026
BISIAUX Maurice décédé le 06/05/2026
VILLEMEJANE Chantal décédée le 09/05/2026
PRUNIAUX Monique décédée le 07/05/2026
PORTALÈS Bernard décédé le 14/05/2026
CHAUMONT Léa décédée le 20/05/2026
BONNET Francys décédé le 31/05/2026
SALLES Alain décédé le 05/06/2026
SANCANDI Robert décédé le 12/06/2026
NAVAS Raymonde décédée le 14/06/2026
VIGNES Joël décédé le 20/06/2026

EXPRESSION LIBRE

Notre engagement au service du Vigan : une opposition constructive et vigilante

Le 15 mars, notre équipe "Un Nouvel Élan pour le Vigan" se présentait à vous pour proposer un changement : un changement de cap, soutenus par de nouvelles méthodes, de nouveaux projets, avec des visions à court, moyen et long terme. Un changement pour redynamiser notre ville et son tissu économique, car pour nous "tout ne va pas bien au Vigan".

Près de 48 % des suffrages exprimés souhaitaient ce changement. Nous tenons à les remercier. La liste majoritaire a obtenu 52,59 % des suffrages exprimés et la confiance d'une partie des Viganais et Viganais ; nous la respectons. C'est la règle du jeu démocratique.

Nous avons certainement été naïfs quant au poids des votes par procuration sur ce scrutin municipal (plus de 8 %), mais nous avons respecté une valeur fondamentale : la probité. À nos yeux, elle implique une cohérence profonde entre les convictions, les paroles et les actes.

Notre résultat, loin d'être un désaveu, est une responsabilité : celle de porter, au sein du conseil municipal, la voix de ces nombreux habitants qui nous ont fait confiance. Six conseillers sur vingt-sept, c'est une minorité arithmétique. Mais ce n'est pas une voix sans poids. Dans une démocratie locale qui fonctionne bien, l'opposition n'est pas un obstacle : elle est une garantie. Garantie que les décisions sont examinées, questionnées, améliorées. Garantie que les deniers publics sont scrutés. Garantie que chaque Viganais, qu'il ait voté pour la majorité ou non, est représenté dans l'enceinte du conseil.

Nous aurions souhaité que cet écart de seulement quatre points conduise la majorité à envisager un fonctionnement plus ouvert, associant l'opposition à l'avantage de réflexions et de responsabilités avant les prises de décisions.

Ce choix ne nous a pas été proposé. Nous le regrettons, non par ambition personnelle, mais parce que nous pensons que Le Vigan mérite une gouvernance qui transcende les clivages de liste.

Qu'importe. Nous serons présents, préparés et exigeants. Nous interviendrons, autant que possible, sur chaque dossier qui engage l'avenir de notre commune : l'économie locale, les services à la population, l'attractivité du territoire, la sécurité, le cadre de vie. Nous poserons les questions qui dérangent quand elles doivent l'être, nous soutiendrons les bonnes décisions sans état d'âme, et nous nous opposerons aux mauvaises avec des arguments construits.

Après la période d'installation, (avec une réduction du nombre d'adjoints et l'augmentation non obligatoire de leurs indemnités), et la gestion du quotidien, nous attendons maintenant les projets et la ligne directrice de l'équipe en place pour les mois et années à venir.

Notre opposition ne sera jamais systématique. Elle sera fondée sur des faits, des chiffres, des propositions alternatives concrètes. Par exemple, nous aurions souhaité pouvoir échanger, avant la prise de décision, du bienfondé de la période des travaux de la rue Emmanuel d'Alzon.

Le Vigan est une ville à taille humaine, avec des atouts réels et surtout des défis sérieux. Elle n'a pas le luxe de se payer des années de gouvernance sans regard critique. Nous sommes ce regard. Et nous l'assumerons avec sérieux, sans bruit inutile, mais sans jamais baisser la garde. Nous rendrons compte régulièrement à nos concitoyens de ce qui se passe dans cette assemblée, dans ce journal et par tous les moyens à notre disposition.

Nous vous souhaitons un bel été 2026 !

François Clément

Groupe "Un élan pour Le Vigan"

AGENDA DE L'ÉTÉ



SAISON 2026

MARCHÉS NOCTURNES DU VIGAN

Marché d'artisans et de créateurs locaux

Animations ludiques et artistiques

TOUS LES MERCREDIS DE L'ÉTÉ - À PARTIR DU 15 JUILLET -

LE VIGAN CÉVENNES Association **stand'art** 04 67 81 66 00 levigan.fr

NOCTURNES DU GRIFFE

10 JOURS À 10H
PLACE DU QUAI ET MARCHÉ DU VIGAN

JUSTINE BLUE
PETIT VINCE TRIO

SAMSON SCHMITT
FATUM FATRAS

LE RIFF
EMMANUEL PI DJOB & AFROSOUL GANG

MOÇAS DO SUL
YAREY

2026

Association **stand'art**

MARCHÉ DES CRÉATEURS ET ARTISANS

Tous les mardis du 7 juillet au 25 août
De 8h30 à 13h

Place du Marché - Est du Domaine - Le Vigan

Une association des artisans locaux et membres des artisans provinciaux.

Animations musicales tout au long de la semaine.

ANCIENNES DÉGRASSE MOISSÉ CHAMILLAS

Festival Merle

26-27 JUILLET
Le Vigan

Laurent Madiot
Hélène Pons
Rafiot

Amal's Kesse
KADY DIARRA

2026

LÀ-BAS, VU D'ICI

20, 21, 22 & 23 août 2026 - LE VIGAN (30)

Avec **Bénédicte D'Am** auteure du roman **Le Vigan**

PROJECTIONS LITTÉRAIRES
PRÉSENTS DE VOYAGES
L'ÉCRIVAIN
MUSIQUE ET COMÉDIE

COMPAGNIE DE COMÉDIES EN PAYS VIGANAIS

LES HEURES D'ORGUE / Concerts d'orgue
Dim. 12 juillet, 30 août, 16 octobre (20 h) - Temple
Entrée libre, participation aux frais

LE VIGAN EN FÊTE / Fête nationale et animations
Mar. 14 juillet (14 h à 1 h) - Parc des châtaigniers
Entrée libre et gratuite (repas : 12 €)

FESTIVAL DU VIGAN - 50^e édition / musique classique
Du 17 juillet au 25 août (21 h 30) - Différents lieux du Vigan
7 soirées au Vigan, parmi 14 concerts d'exception
Tarifs : 10 à 25 €

CINÉMA EN PLEIN AIR
10 et 17 juillet, 7 et 28 août - Divers lieux
Tarifs : 5 € en juillet, gratuit en août - Voir p. 18

LES NOCTURNES DU GRIFFE / soirées concerts
Jeu. 16, 23 et 30 juillet, 6 août (20 h) - Place du Quai
Entrée libre et gratuite

FESTIVAL Ô MERLE #13 / chanson et musique
Dim. 26 et lun. 27 juillet - Jardin du château d'Assas
Tarifs : 15 €/soir ou 20 €/pass 2 soirs

ORGUE AU MARCHÉ / Concerts de jeunes organistes
Du 1^{er} au 22 août (10 h 30) - Temple
Entrée libre, participation aux frais

SOIRÉE NUIT DES ÉTOILES / avec le club d'astronomie
Ven. 7 août (21 h) - Stade annexe (derrière la crèche)
Entrée libre

FESTIVAL LÀ-BAS, VU D'ICI #15 / voyages et lointains horizons
Du 20 au 23 août - Cinéma et autres lieux
Tarifs divers : 0 à 6 € / pass 25 € - Voir p. 18

FESTIVAL DES ASSORTI-ES #4 / concert, programme enfants
Ven. 28 et sam. 29 août - Jardin du château d'Assas
Tarifs : prix libre le ven. / 10 € le sam.

EXPO D'ART CONTEMPORAIN
"Men who sold the world" - Damien Fragnon
Jusqu'au 22 juil. - Château d'Assas - Entrée libre et gratuite

Et aussi :

- les expos et animations du Musée cévenol (cf. page 19)
- des concerts réguliers chez nos cafetiers et restaurateurs
- de nombreux rendez-vous proposés au Musée cévenol (ateliers, visites, lectures, balade, rencontre)
- des animations à la médiathèque...

+ LES MARCHÉS ET LES PUCES

Marché classique
les samedis, 8 h-12 h 30, place du Marché

Marché paysan
les mardis, 8 h-12 h 30, jusqu'à fin septembre, place du Marché

Marchés de nuit
les mercredis 15, 22, 29 juillet, 5, 12, 19, 26 août, place du Quai

Puces
tous les dimanches, sauf 16 et 30 août, place du Quai